

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse de France
<b>Band:</b>	6 (1960)
<b>Heft:</b>	4
 <b>Artikel:</b>	Neuchâtel, Centre régional de tourisme
<b>Autor:</b>	Dupuis, René
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-849136">https://doi.org/10.5169/seals-849136</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# NEUCHÂTEL : *Une ville, un caractère,* *un vin : Le " Neuchâtel "*

Le vignoble, bien entendu, ne comprend pas seulement les « parchets » situés en pleine ville ; mais tous ceux alignés de Vaumarcus au Landeron. Les vignes de dix-neuf communes, toutes face au lac et à Jolimont, pour les dernières, à l'Est.

Toutefois, qu'il s'agisse du « rouge » de Cortaillod, du « blanc » de Cressier, de « l'œil-de-perdrix » d'Auvernier — ou d'ailleurs ! — c'est avant tout du « Neuchâtel ». Un vin qui — semblable aux habitants de ce pays — a du caractère. Sec, vif, pétillant. Un caractère qui, peut-être, ne s'accorde pas au goût de tous — mais c'est précisément celui qu'il faut pour accommoder les spécialités culinaires neuchâteloises : fondue, poissons du lac, escargots, gâteaux au beurre, et tant d'autres encore ! Un caractère qui influenza jusqu'à l'architecture des châteaux, abbayes, prieurés et vieilles demeures à la fois solides, robustes, qui marquent le vignoble de leurs pierres plusieurs fois centenaires.

Mais, ce qui est particulièrement remarquable, ce sont les vignes qui, maintenant encore, sont imbriquées en pleine ville. Celles de la Grande Rochette, à côté de la gare, — celles de l'Ecluse, entre les rails des trains et des trams, — celles de Port-Roulant, du Clos-de-Serrières, de la Coudre, bordées de villas et d'immeubles locatifs, — celles de Champréveyres, qui prolongent la ville en direction de Hauterive.

L'automne venu, on vendange donc tout près des fabriques, des ateliers, des écoles, prouvant ainsi à quel point le travail de nos vignerons est lié à toutes les activités des citadins.

Le travail... et le plaisir ! Car les Neuchâtelois ont su, avec une fantaisie et un art surprenants, ajouter à ce labeur de toute l'année quelques haltes heureuses : Fête des vendanges, feries et dispenses de la Noble Compagnie des vignolants, Exposition des trois dimanches, toutes à la gloire des vignerons et de leur vin !

Un vin qui, de tout temps, accorda à ceux qui le cultivaient et le boivent, un brin de fantaisie, un solide bon sens, un désir de beauté et de travail bien fait.

Robert PORRET.

## NEUCHÂTEL, Centre régional de tourisme

Le touriste avisé souhaite qu'une villégiature lui offre trois avantages principaux :

- un attrait touristique et culturel certain ;
- des environs immédiats dignes d'intérêts ;
- une situation géographique agréable.

Neuchâtel répond parfaitement à ces trois conditions.

La ville porte en ses flancs les témoignages d'un riche passé artistique, inscrit dans la pierre jaune du pays, « où reste prisonnière la chaude lumière du Jura ». Ce sont les absides romanes de l'église collégiale et l'allure palatine du château, érigés côté à côté sur leur acropole. C'est la Maison des Halles, exquise survivance de la première Renaissance Française, et le somptueux hôtel Du Peyrou, dont le luxe et le bon goût du XVIII<sup>e</sup> siècle forcent aujourd'hui encore l'admiration. C'est encore l'imposant Hôtel de Ville qui, par sa façade à l'antique et ses grandes colonnades, donne à la cité un aspect de capitale. Et c'est aussi l'aristocratique cachet du faubourg de l'Hôpital qu'un auteur éclairé n'a pas craint de comparer au très parisien faubourg Saint-Germain. Neuchâtel est, à juste titre, fière de pouvoir ainsi offrir à ses hôtes d'authentiques témoins des grands styles architecturaux, du Moyen Age à nos jours ; et ce, d'autant plus qu'un juste sentiment de sa mission l'a rete-

nue à mi-chemin de l'industrialisation « qui défigure et oblitère irrémédiablement le visage des cités ».

Mieux encore ! Neuchâtel est inséparable de son écrin, harmonieusement constitué par un lac assez ample pour que s'y marque la légère courbure du globe, de « gais vignobles » (selon l'expression de Balzac) qui ont fait connaître au loin les silhouettes romantiques des bourgs avoisinants, le Jura forestier des sommets duquel Lamartine lui-même se plaisait à admirer « le lac bleuissant au pied des tours blanches de la ville ».

Au départ de Neuchâtel, carrefour routier, lacustre et ferroviaire, on peut entreprendre de multiples excursions dont on ne revient jamais déçu. Bornons-nous à citer les voies lacustres et fluviales qui permettent de naviguer jusqu'à Morat, ou même jusqu'à Soleure ; les routes et chemin de fer qui placent Neuchâtel à portée de centres importants : Berne et ses arcades, Interlaken et sa Jungfrau, Grindewald et son First, le Doubs et ses « canyons », Bâle et son Zoo, Zurich et son aéroport, Lausanne ou Genève avec leur région lémanique, dont Montreux et Chillon. On regrette de ne pouvoir tout citer, mais ces quelques exemples suffisent à démontrer qu'en moins d'une journée, de magnifiques excursions — non seulement dans presque toute la Suisse, mais en-

(Suite page 30).

NEUCHÂTEL (Notre couverture).

Tour du château vue d'un clocher de la Collégiale.

(Photo aimablement communiquée par les Editions Générales, à Genève, et tirée d'un volume récemment paru, intitulé « Neuchâtel »).

aux populations la plus grande partie de leur indépendance locale. Dès 1513, des baillis exerçaient le gouvernement à leur place. Lorsque, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le général Bonaparte eut conquis la Lombardie, une partie de la population tessinoise, surtout la jeunesse instruite, aurait voulu incorporer le Tessin à la République cisalpine, mais elle ne fut pas suivie par la majorité du peuple, de sorte que ce mouvement aboutit à l'indépendance dans l'union avec la Suisse. La constitution de la nouvelle République helvétique qui, en 1798, avait remplacé l'ancienne Confédération des treize cantons, prévoyait pour le Tessin deux cantons, Lugano et Bellinzona, mais cela ne donnait pas satisfaction aux Tessinois qui se réjouirent en apprenant que par suite de l'Acte de Médiation, signé à Paris, le 19 février 1803, le Tessin était devenu un seul canton souverain.

Ainsi les habitants de la Suisse romande et du Tessin sont-ils devenus, les uns après les autres, membres de la Confédération helvétique, d'abord comme combourgeois, alliés ou même comme sujets. Ils y trouvèrent la sécurité et la paix, de même que l'affirmation de leur autonomie locale à laquelle ils tenaient tant et cela n'était pas sans valeur à une époque où l'absolutisme régnait dans presque toute l'Europe. Lorsque leurs territoires ont été transformés en cantons souverains, l'unité de la vie nationale a été rapidement créée chez nous grâce à notre esprit de tolérance, de réserve et de bonne volonté envers les minorités et depuis lors cette unité n'a jamais été mise en danger par la diversité de races et de langues existant dans le peuple suisse.

G. MEYER (Lyon).

(Suite de la page 3)

core dans la France voisine — sont aisément réalisables à partir de Neuchâtel.

Mme Hanska, la « belle étrangère », qui fit faire à Balzac, « le pèlerinage de Neuchâtel », écrivait : « De ma vie, je n'ai passé deux mois aussi heureux et paisibles qu'à Neuchâtel. J'ai fait des courses délicieuses dans le plus beau pays du monde. » Et, dans « L'Age d'Or », Fernand Gregh publie ce passage enthousiaste : « Nous entrâmes en Suisse par Neuchâtel... Au sortir d'un tunnel, apparut, d'un seul coup, toute la chaîne des Alpes rosée par le soleil couchant. C'était sublime. Tous les voyageurs du wagon, debout, poussaient des cris d'admiration... Le lendemain, je me réveillai dès six heures pour ne rien perdre de la journée. Il faisait beau. L'eau du lac était si limpide au bord du quai qu'on y voyait distinctement des milliers de petits poissons s'ébattre dans un bleu divin. Tout cela me paraissait se passer dans un monde enchanté. J'en ai gardé pour la Suisse un attendrissement. »

Tranquille sans être inerte, gaie sans être tapageuse, ville universitaire où la jeunesse studieuse apporte quotidiennement le charme de ses enthousiasmes, Neuchâtel mérite certainement son rôle de centre régional de tourisme et son titre de « perle du Jura suisse », qui succède aujourd'hui à la *regalissima sedes* offerte en l'an 1011 par Rodolphe III de Bourgogne à son épouse Ermengarde.

René DUPUIS,

Directeur de l'Association  
pour le développement de Neuchâtel.

### Auslandschweizer-«Home»... ein «pied-à-terre» in der Heimat

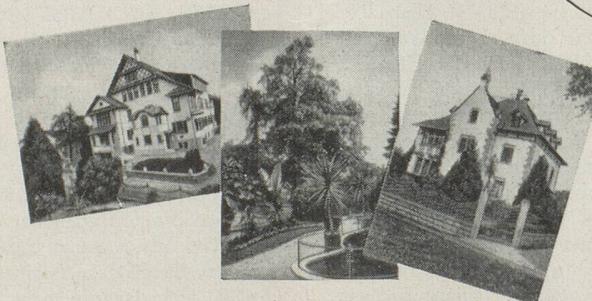
## «Home» pour Suisses de l'étranger à Dürrenesch

Le «Home», «le petit village» dans le village

Argovie-Suisse

## Auslandschweizer «Home» in Dürrenesch, Aargau-Schweiz

Das Auslandschweizer «Home» Dörfli im Dorf



Le « Home » est ouvert toute l'année. Demandez des prospectus et le programme du « Home » à votre consulat ou directement au Secrétariat du « Home » pour Suisses de l'étranger à Dürrenesch (Argovie-Suisse).



Das « Home » ist das ganze Jahr geöffnet. Verlangen Sie Prospekte und « Home »-Programm bei Ihrem Konsulat oder direkt beim Sekretariat des Auslandschweizer-« Home » in Dürrenesch (Aargau-Schweiz).



Joyeuses Pâques à nos chers compatriotes à l'étranger  
Herzliche Osterwünsche an unsere lieben Landsleute  
im Ausland



«Home» pour Suisses de l'étranger... un pied-à-terre dans la patrie